

Le Busard Saint-Martin

Circus cyaneus (Linné, 1766)

Code Natura 2000 : A 082

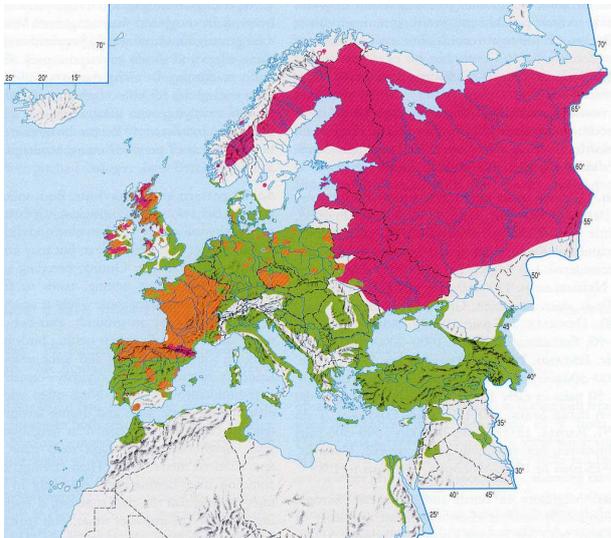
Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne (envergure : 97 – 118 cm). Le mâle est gris clair sur le dessus et son ventre est blanc. La pointe des ailes sont noires et il a une tache blanche au croupion. La femelle est brune avec le croupion blanc. Elle est sensiblement plus grande que le mâle.

Répartition en France et en Europe

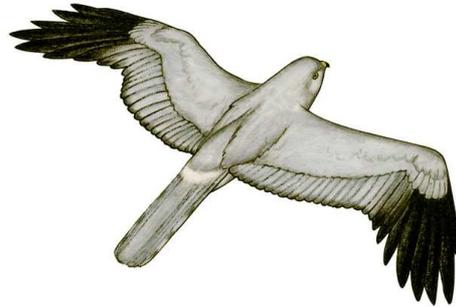


Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. 1 to IX*

Le Busard Saint-Martin se reproduit dans toute l'Europe depuis le Nord de l'Espagne jusqu'à la Russie, en passant par les îles Britanniques et la Scandinavie.

En France, l'espèce est présente sur la majorité du territoire, excepté le pourtour méditerranéen, principalement dans les plaines, et notamment dans les grandes plaines céréalières.

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Accipitriformes
- Famille : Accipitridés



Source : BIOTOPE

Biologie et Ecologie

Habitats en région centre

Le Busard Saint-Martin fréquente principalement les territoires plats et ouverts. Les grandes zones de cultures céréalières sont particulièrement favorables à l'installation des nids.

Régime alimentaire

Le Busard Saint-Martin se nourrit principalement de petits rongeurs, et en particulier de Campagnol des champs. Les années où ce petit rongeur pullule, il peut atteindre 90 % des proies du busard.

Reproduction et activités

L'aire de reproduction est établie à terre, dans une végétation herbacée de 1 à 3 mètres de hauteur. Le nid est souvent rudimentaire. Les dates de ponte varient entre avril à début juin. La femelle de busard pond entre 2 à 7 œufs.

Pour chasser, le Busard Saint-Martin effectue de longs vols en rase-mottes avec des battements d'ailes réguliers au-dessus des landes, prairies et cultures.

Migrations

En France, le Busard Saint-Martin est principalement sédentaire. Seules les populations du Nord de l'Europe migrent de la mi-août à octobre pour rejoindre les sites d'hivernage situés dans l'ouest, le centre et le sud de l'Europe.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut du Busard Saint-Martin est défavorable en Europe, en effet la population européenne connaît un fort déclin. L'effectif européen du Busard Saint-Martin est estimé entre 22 000 et 32 000 couples. Les effectifs les plus importants se trouvent en Russie (15 000 à 20 000 couples) et en Finlande (2 000 à 4 000 couples).

La population nicheuse française est forte de 2 500 à 3 600 couples, ce qui représente une augmentation possible des effectifs et de la distribution de 20 à 50% depuis les années 1970 (ROCAMORA et al., 1999 ; TUCKER et al., 1994). L'effectif hivernant en France est compris entre 6000 et 10000 individus en 1997, sans tendance bien définie depuis les années 1970. La distribution en hiver est probablement stable.

Le Loiret abrite plusieurs dizaines de couples, qui nichent principalement dans les plaines du Gâtinais et de la Beauce. Il est également présent en densité plus faible dans les jeunes plantations forestières de la forêt d'Orléans. (Naturalistes Orléanais, 2003)

Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Quelques couples s'installent dans les grandes cultures du val à proximité de la Loire, cependant **les nids sont toujours en dehors du périmètre de la ZPS**. En hiver une dizaine d'individus sont présents sur le fleuve et ces terrasses.

Menaces

La conservation du Busard Saint-Martin en région Centre est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. La construction des nids à même le sol dans les grandes cultures céréalières, ainsi chaque année les couvées les plus tardives sont broyées lors de la moisson et du passage des engins agricoles. Dans le périmètre de la ZPS, le retournement des prairies peut réduire ses zones d'alimentation.

Mesures de gestion conservatoire

En région centre, la gestion conservatoire du Busard Saint-Martin passe par :

- Le suivi des sites de nidification et la création d'îlots non moissonnés autour des nids pour permettre au nicheur de mener à terme leur couvée.

Sur le site, il s'agit de conserver des secteurs de prairies nécessaires à son alimentation.